

CHIKUNGUNYA ÉTUDE SUR LA PERSISTANCE DES DOULEURS ARTICULAIRES

« Le chik a bon dos »

62 % des personnes ayant eu le chikungunya souffrent de douleurs articulaires persistantes, trois ans après l'épidémie ; mais ce taux est lié à certains facteurs de risque (âge, corpulence, diabète,...) révèle une étude.

On sait que les symptômes classiques du chikungunya, dans sa phase aiguë, évoquent ceux de la grippe ou de la dengue. Mais nombre de personnes se plaignent aussi que, à la différence de la grippe et de la dengue, le chik laisse ensuite des douleurs articulaires tenaces.

Trois ans après l'épidémie qui a touché 38 % de la population à La Réunion, quelle est la proportion de malades concernée ? Existe-t-il des facteurs de risque ? Ces questions ont fait l'objet d'une étude lancée il y a quelques mois à l'initiative de la Drass, de la Cire (cellule interrégionale d'épidémiologie) et - une première pour ce genre de travail - les médecins libéraux, à travers leur union régionale (URML). Ses résultats ont été présentés hier.

■ **Un sujet peu documenté.** Dans la littérature scientifique, il existe peu de données sur les douleurs rhumatologiques (arthralgies) liées au chik. Des études sud-africaines font état de 33 % d'arthralgies à quatre mois et 12 % d'arthralgies à trois-cinq ans. À La Réunion, une étude rapporte 50 à 75 % de douleurs articulaires un an après l'infection. Mais ces travaux ont été menés avec des échantillons trop petits ou sur des tranches d'âge limitées, soulignent les auteurs de la nouvelle étude, baptisée « Chikarticulaire M36 ».

« Bonne adhésion de la population »

■ **273 personnes incluses.** L'étude s'est déroulée auprès des patients consultant leur médecin généraliste entre le 14 avril et le 15 mai dernier. Cent vingt médecins ont été tirés au sort ; parmi 46 volontaires pour participer à l'étude, 36 l'ont faite jusqu'au bout. Sur 321 patients de plus de dix-huit ans (*) également tirés au sort, 317 ont accepté. Ce faible taux de refus montre « une bonne adhésion de la population », commente Evelyne Durquety, infirmière coordonnatrice de l'étude. Au bout du compte, 273 patients ont pu être inclus dans l'enquête.

■ **Les modalités de l'étude.** Après une première consultation pour recueillir le consentement



« En tenant compte des facteurs individuels, les personnes ayant eu le chik n'ont pas plus de manifestations articulaires persistantes », conclut l'étude. (Photo d'archives Emmanuel Grondin)

du patient et l'inclure dans l'étude, une prise de sang était réalisée afin de vérifier, par un examen sérologique, s'il avait eu le chikungunya. Une deuxième consultation était consacrée à un questionnaire et un examen médical.

■ **53 % des patients ont eu le chik.** Sur l'ensemble des 273 patients de l'échantillon, le tiers (33%) se plaignaient de douleurs articulaires persistantes. Un peu plus de la moitié des patients (52%) ont eu le chikungunya. Parmi ces derniers, 62 % se plaignent de douleurs articulaires persistantes.

■ **Des facteurs favorisants.** Des résultats précédents il ressort à première vue que les personnes ayant eu le chikungunya ont plus souvent des douleurs articulaires persistantes. Mais on ne tient pas compte là d'autres facteurs de risque individuels. En recherchant ces facteurs, l'étude en a mis quatre en évidence : un âge de plus de quarante-huit ans, un surpoids ou une obésité, le diabète et le mal de dos.

Au total, « en tenant compte des facteurs individuels, les personnes ayant eu le chik n'ont pas

plus de manifestations articulaires persistantes » que celles qui ne l'ont pas eu, conclut l'étude.

« Le chik a bon dos! », commente le Dr Marie-Christine Jaffar-Bandjee (laboratoire de biologie, CHR Félix-Guyon) en faisant remarquer qu'« on peut avoir des douleurs articulaires pour autre chose ».

Mais la spécialiste souligne aussi que l'étude Chikarticulaire apporte la « reconnaissance que les gens puissent souffrir encore du chikungunya trois ans après. On doit être à l'écoute de ces gens », insiste-t-elle.

Une étude qui a ses limites

■ **Les limites de l'étude.** Les auteurs de l'étude en pointent certaines limites : elle ne prend pas en compte les personnes de moins de dix-huit ans (leur inclusion aurait nécessité des autorisations parentales); elle ne concerne que des personnes ayant consulté un médecin (dans l'échantillon, la proportion de personnes ayant eu le chik - 53% - est supérieure au chiffre en population générale - 38 % -); enfin, il a pu y avoir une « mémorisation sélective » de la part des patients, trois ans après l'épidémie.

■ **Une autre étude.** D'autres études sur le même thème sont-elles envisageables à plus long terme ? Laurent Filleul ne l'exclut pas mais se montre prudent. « Plus le temps passe, plus le

risque d'arthralgies augmente et plus la mémoire diminue. Il faudrait poser les bonnes hypothèses de recherche », estime le coordinateur scientifique de la Cire.

Dans le cadre d'un « programme hospitalier de recherche clinique » (PHRC), une cohorte de 60 à 80 patients qui ont développé des manifestations articulaires lors de l'épidémie de chikungunya, est actuellement suivie par les rhumatologues, indique le Dr Jaffar-Bandjee.

Le secrétaire général de l'URML, le Dr Philippe de Chazournes, espère pour sa part voir renouveler ce type de travail impliquant les médecins libéraux. « Pourquoi pas des programmes de ville de recherche clinique? », lance-t-il.

■ **Prévention.** Du côté des institutions de santé publique (Drass et Cire), on juge « très intéressants » en termes de prévention les résultats de l'étude. En cas de nouvelle épidémie (de chikungunya ou autre arbovirose), « ils vont nous permettre de cibler encore plus les actions de prévention sur les publics à risque », indique Laurent Filleul.

Hervé SCHULZ

(*) Les patients devaient habiter à La Réunion depuis au moins le 1^{er} mars 2005, date du début de l'épidémie. N'ont pas été inclus dans l'échantillon les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes souffrant de déficience mentale sévère, les personnes immunodéprimées.



L'épidémie a touché 38 % de la population réunionnaise. (Photo d'archives David Chane)

Démoustication

■ **Saint-Pierre.** Dans le cadre de la lutte contre le chikungunya, la Drass procédera à une démoustication dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 novembre et dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre dans le quartier de Terre-Rouge à Saint-Pierre (chemins de Bassin-Plat, de la Croix-Jubilé, de Boissy, Lauret et Mézino). Il est recommandé de prendre les précautions d'usage.

LE CHIFFRE

53 %

Tel est le pourcentage des patients ayant contracté le chikungunya sur les 273 personnes qui ont participé à cette enquête.

Pour rappel, un peu plus du tiers de la population (38%) réunionnaise a été victime du « chik ».

Caves Les Vendanges

Vins et Champagnes / Fromages / Epicerie fine

jusqu'au dimanche 8 novembre 13h

Foire aux vins

Domaine La Bastide

Syrah - Grenache

Vin de pays d'Hauterive 2007
Propriétaire - Récoltant

Bouteille 75 cl :

~~6,95 €~~ **4,95 €**

Le carton de 6 :

~~41,70 €~~ **29,70 €**
(soit 4,95 € la bouteille)

Dans les 4 caves

- La Saline-les-Bains
- La Montagne
- Grand-Bois
- Etang-Salé-les-Hauts

Un transport différent
Import climatisé
**Venez tester
la différence**



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération

PLANNING DES COLLECTES
du 9 au 13 Novembre

JOUR	LIEU	HORAIRE
LUNDI 9/11	LYCEE VUE BELLE SALINE LES HAUTS	9H00 - 13H
MARDI 10/11	LYCEE PATU DE ROSEMONT ST BENOIT	9H00 - 13H00
	SALLE ANIMATION JEAN BENARD PETIT TAMPON	8H30 - 12H30
JEUDI 12/11	MAIRIE DES AVIRONS	8H30 - 12H30
VENDREDI 13/11	CIRAD ST PIERRE	8H00 - 12H00

APPEL AUX DONNEURS DE GROUPE O

ST DENIS
Tel : 0262 90 53 01

ST PIERRE
Tel : 0262 25 48 01

En exclusivité
maroquinerie

Thierry Mugler

Sac bandoulière de 99€ à 355€

PM / PC de 55€ à 135€

CC / Plein Sud ZAC Canabady Géant Casino - ST-PIERRE
Ouvert de 8h30 à 20h / Vendredi et samedi jusque 21h / Ouvert le dimanche matin